

Émission : 28-09-2020

Mise à jour : 24-11-2020

## Directive ministérielle DGPPFC-002.REV1

- Catégorie(s) :
- ✓ Milieu de vie
  - ✓ Gradation des mesures
  - ✓ Paliers d'alerte
  - ✓ DP-DI-TSA

### Gradation des mesures dans les milieux de vie en fonction des paliers d'alerte – hébergement en DP-DI-TSA

**Cette directive remplace les directives DGPPFC-002, DGPPFC-003 et DGPPFC-004 émises le 28 septembre 2020**

**Expéditeur :** Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés (DGPPFC)



**Destinataire :** Tous les CISSS et les CIUSSS

- Directeurs des programmes en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme

#### Directive

<b>Objet :</b>	Directives applicables dans les internats, foyers de groupe, ressources ou résidences à assistance continue et unités de réadaptation comportementale intensive. Recommandations pour les logements communautaires ayant une entente avec le RSSS en vertu de l'article 108 de la LSSS.
<b>Mesures à implanter :</b>	Cette directive est issue de l'intégration des directives DGPPFC-003 et DGPPFC-004 à la directive DGPPFC-002. Les directives sanitaires sont établies, selon les paliers d'alerte, en fonction de deux principaux éléments : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les facteurs de vulnérabilité à la COVID-19 des personnes d'un même milieu de vie;</li><li>• L'organisation de services du milieu de vie</li></ul>

#### Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

<b>Direction ou service ressource :</b>	Boîte corporative de la Direction des programmes en déficience, trouble du spectre de l'autisme et réadaptation physique : <a href="mailto:DPDITSA@msss.gouv.qc.ca">DPDITSA@msss.gouv.qc.ca</a>
<b>Documents annexés :</b>	Gradation des mesures dans les milieux de vie en fonction des paliers d'alerte – hébergement en DP-DI-TSA

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

[msss.gouv.qc.ca/directives](https://msss.gouv.qc.ca/directives)

**Original signé par**  
La sous-ministre adjointe  
Chantal Maltais

**Lu et approuvé par**  
La sous-ministre  
Dominique Savoie